RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IGÉSR INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE

Groupe enseignements et éducation artistiques — IGESR d'arts plastiques

MAJ décembre 2021

Outils Nationaux d'Évaluation pour les EDS - Arts Plastiques *Mars 2022*

Partie écrite > 14 et 16 mars 2022
Partie orale > 22 et 31 mars 2022

Disposer d'une « boussole » pour se repérer dans la conduite de cette évaluation

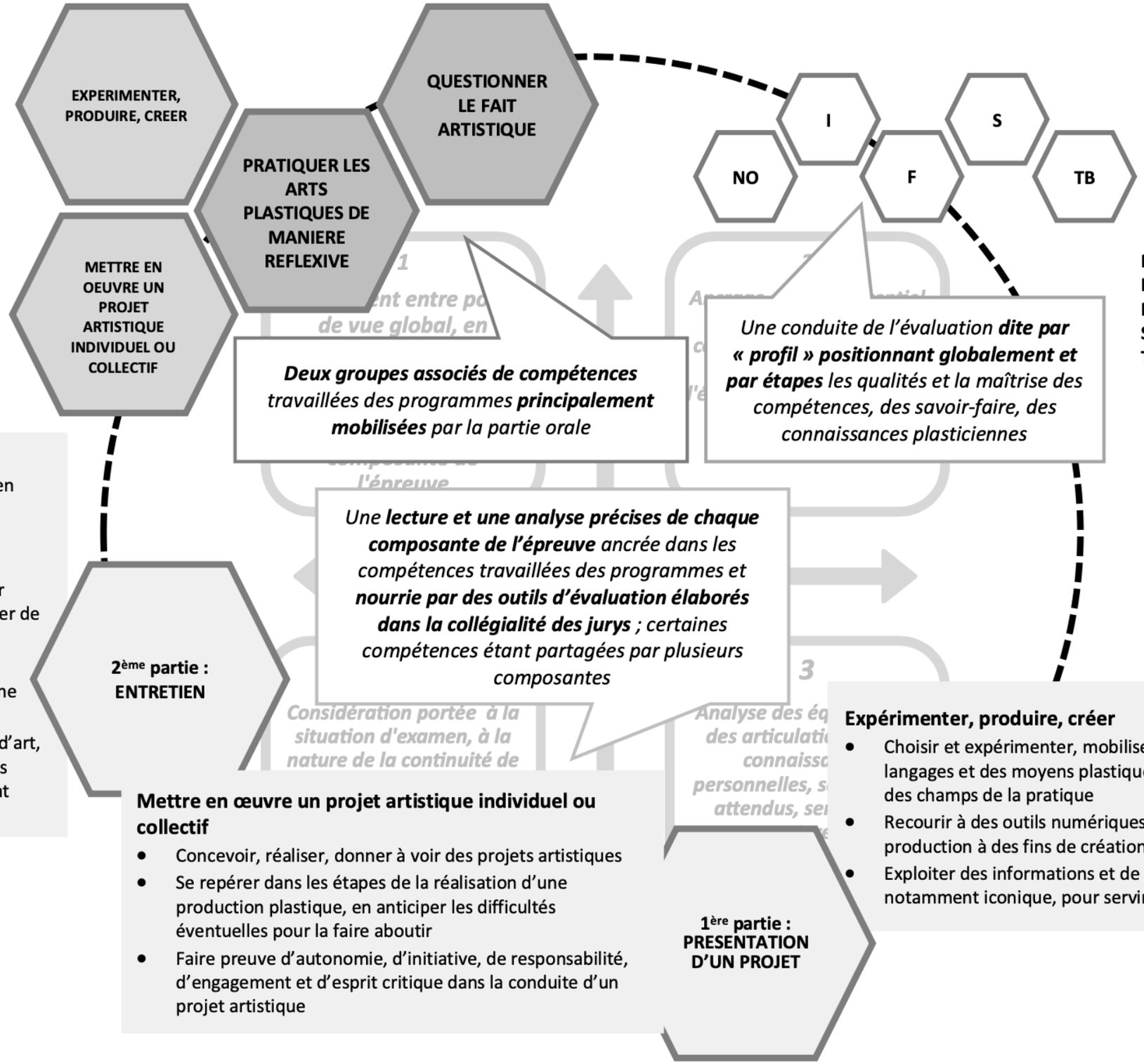

NO : non observable
I : (maîtrise) insuffisante
F : (maîtrise faible)
S : (maîtrise) satisfaisante
TB : très bonne (maîtrise)

Expérimenter, produire, créer

- S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique

Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

- Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci

Questionner le fait artistique

- Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre
- Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique

Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif

- Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques
- Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique

Expérimenter, produire, créer

- Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique
- Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique
- Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création

Partie écrite

Outil commun de synthèse de l'évaluation de la partie écrite de l'épreuve dans une logique d'évaluation dite par « profil » (positionnement par compétences, puis construction de la note)

Compétences travaillées du programme[1]	Composantes de l'épreuve écrite[2]			Éléments des compétences travaillées du programme principalement mobilisées par l'épreuve[3]	Qualités et maîtrises des compétences, des connaissances, de la culture mobilisées					Synthèses par composantes			Barème		Note globale
					Non Observables	Insuffisantes	Suffisantes	Satisfaisantes	Très Bonnes	Synthèse 1ère partie	Synthèse 2ème partie A	Synthèse 2ème partie B	Barème 1ère Partie	Barème 2ème Partie	
QUESTIONNER LE FAIT ARTISTIQUE	1ère partie			• Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre									/12		/20
				• Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques et situer des œuvres dans l'espace et dans le temps											
		2ème partie : Sujet A		• Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les œuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions										/8	
			2ème partie : Sujet B	• Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique											
EXPOSER				• Exposer à un public ses productions, celles de ses pairs ou celles des artistes											
				• Prendre en compte les conditions de la présentation et de la réception d'une production plastique dans la démarche de création ou dès la conception											

[1] *Principalement mobilisées par la partie écrite de l'épreuve terminale.*
[2] *1ère partie commune/2ème partie : sujets A et B au choix.*
[3] *Compétences non classées par ordre priorité, mais de relation entre les différentes composantes de l'épreuve.*

Partie écrite

Le tableau ci-joint dispose **des repères**, à partir d'une typologie **souple** et **ajustable**, dont les jurys peuvent collégialement s'emparer pour situer – *in fine* du travail d'évaluation, puis de notation de chaque partie de l'épreuve (selon le barème fixé nationalement par note de service) – la note globale finale.

Il permet notamment d'accompagner la vérification de la cohérence de cette note globale au regard de grandes catégories de copies et d'ancrer l'harmonisation de la notation.

Ce type d'échelle d'ajustement est utilisée dans d'autres disciplines.

Partie écrite

0 < 5/20	- Du refus manifeste de réaliser « l'exercice » demandé à l'insuffisance récurrente de compétences, de connaissances, de culture ; - De la nature inintelligible du travail produit au défaut général de structuration ou à une brièveté excessive.
6 < 9/20	- D'un écrit peu intelligible ou peu en rapport aux exigences de l'épreuve à des propos restant très généraux ou allusifs vis-à-vis des sujets ; - De l'accumulation de lieux communs ou d'un écrit d'un grand débutant en arts plastiques (n'ayant pas suivi l'enseignement de spécialité) à la juxtaposition de connaissances sommaires.
Pas moins de 10/20	- La copie témoigne globalement d'une réelle confrontation aux enjeux des sujets, même si leur traitement n'est pas abouti ; - Le propos développé est cohérent, évite les contresens, même si les arguments restent faibles, les références sommaires ou peu précises.
Pas moins de 12/20	- La copie intègre les caractéristiques *supra* et convoque — au-delà — des références et des arguments pertinents, même en faible nombre ; - Elle témoigne de manière assez explicite de l'articulation de méthodes, de compétences, de connaissances, de culture.
Pas moins de 14/20	- Disposant des caractéristiques *supra*, s'appuyant sur des références précises et des arguments pertinents, la copie témoigne d'un raisonnement progressif et justifié ; - Le propos fait preuve de fluidité dans l'articulation des méthodes, des compétences, des connaissances, de la culture et d'engament, de sensibilité personnelle.
Pas moins de 16/20	- Disposant des caractéristiques *supra*, la copie témoigne de surcroît de la maîtrise de concepts et de notions, d'une culture plastique et artistique élargie et avérée ; - Elle atteste de précision dans l'usage des références, d'une capacité à conduire une réflexion structurée et nuancée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IGÉSR INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE

Groupe enseignements et éducation artistiques — IGESR d'arts plastiques

MAJ décembre 2021

Partie orale

Quatre principes pour la conduite de l'évaluation de la partie orale de l'épreuve

✓ La conduite de l'évaluation ne se confond pas avec la seule notation, qui plus est dégressive par manques constatés.
Elle **articule appréciation d'un profil de compétences** et **la mesure de la qualité des compétences, savoir-faire, connaissances plasticiennes mobilisés** par l'élève en regard des choix induits par son projet.

✓ Les **compétences travaillées des programmes principalement mobilisées par l'épreuve forment le cadre national commun à tous les évaluateurs**. Il est enrichi d'outils élaborés collégialement et adaptés aux enjeux spécifiques à chaque sujet, dans une session donnée.

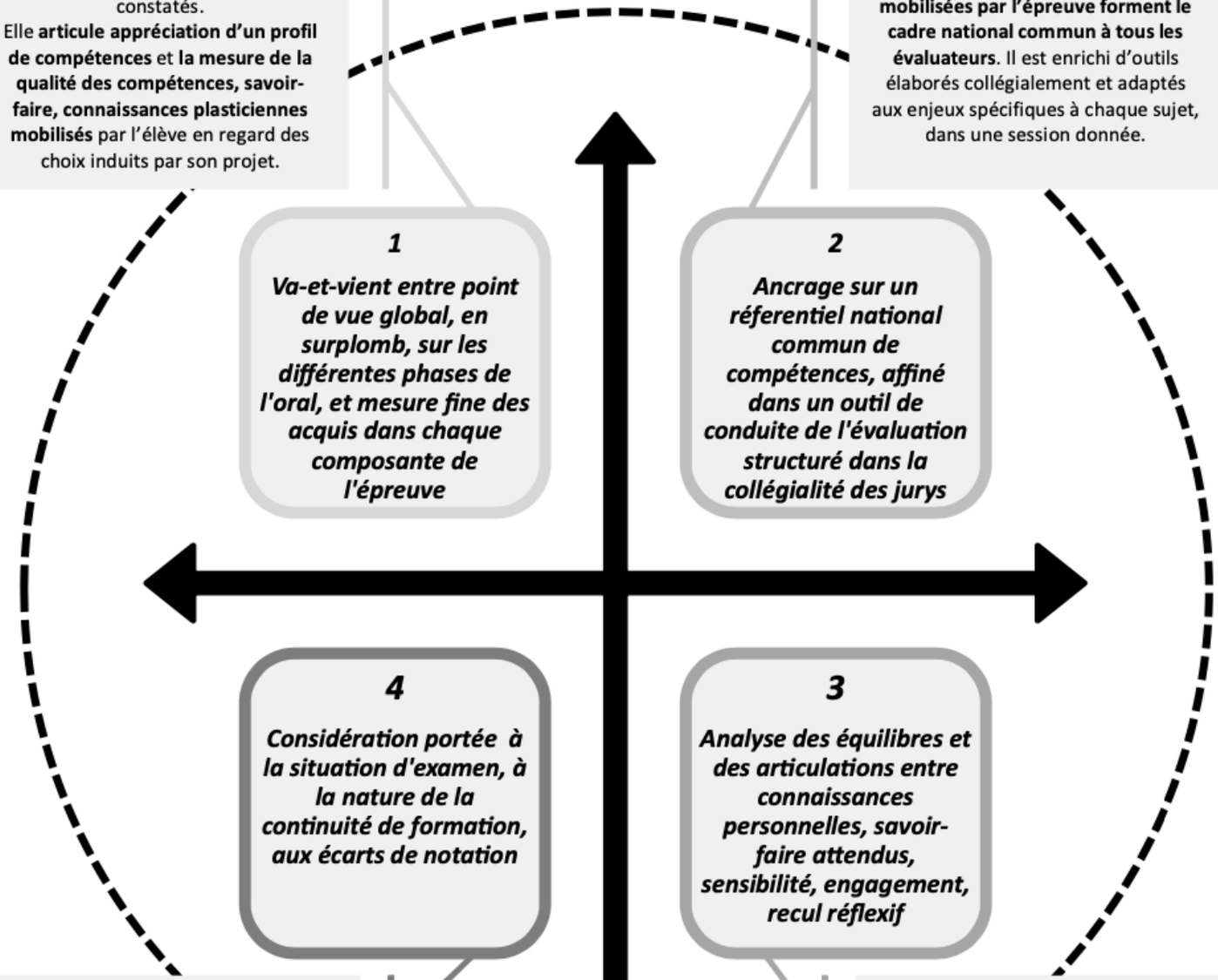

✓ La conduite de l'évaluation et la notation qui en découle impose une régulation. Celle-ci repose sur des **regards croisés**, une **recherche collégiale d'une juste distance**, la **prise en compte des analyses de ce que les élèves ont été généralement en mesure de mobiliser et témoigner ou non**, au **contexte particulier d'une année scolaire donnée**.

✓ Les programmes sont sous-tendus par une approche par compétences. En cohérence, l'évaluation est attentive à **l'appréciation de la qualité des acquis de compétences, de savoir-faire, de conduite de projet, de connaissances et de culture plastiques** et à leurs **interactions.**

ERRATUM

Support commun de synthèse de l'évaluation de la partie orale de l'épreuve dans une logique d'évaluation dite par « profil » (positionnement par compétences, puis construction de la note)

Compétences travaillées du programme[1]		Composantes de l'épreuve orale		Éléments des compétences travaillées du programme principalement mobilisées par l'épreuve[2]	Qualité et maîtrise des compétences, des savoir-faire, des connaissances mobilisés					Synthèses par composantes		Barème		Note globale
					Non Observables	Insuffisantes	Suffisantes	Satisfaisantes	Très Bonnes	Synthèse 1ère partie	Synthèse 2ème partie	Barème 1ère Partie	Barème 2ème Partie	
PRATIQUER LES ARTS PLASTIQUES DE MANIERE REFLEXIVE	Expérimenter, produire, créer	1ère partie : présentation d' un projet		• Choisir et expérimenter, mobiliser, adapter et maîtriser des langages et des moyens plastiques variés dans l'ensemble des champs de la pratique								/12		/20
				• Recourir à des outils numériques de captation et de production à des fins de création artistique										
				• Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création										
			2ème partie : entretien	• S'approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique									/8	
				• Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques										
	Mettre en œuvre un projet artistique			• Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique, en anticiper les difficultés éventuelles pour la faire aboutir										
				• Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique										
				• Confronter intention et réalisation pour adapter et réorienter un projet, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci										
QUESTIONNER LE FAIT ARTISTIQUE				• Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une œuvre										
				• Être sensible à la réception de l'œuvre d'art, aux conditions de celle-ci, aux questions qu'elle soulève et prendre part au débat suscité par le fait artistique										

NB : si le projet aboutit ne fait pas l'objet d'une notation en tant que telle[3] (séparée, isolée), l'appréciation de sa qualité plastique, dont la maîtrise technique des moyens choisis, est partie intégrante du processus d'évaluation, en lien aux compétences travaillées du programme (cf. « **expérimenter, produire, créer** » ; « choisir et expérimenter, mobiliser et maîtriser des langages et des moyens plastiques […] »). La pratique est, par la présence du projet aboutit, au cœur de la partie orale de l'épreuve. Certaines compétences (outils numériques, exploiter documentation à des fins de création) peuvent, selon la nature du projet, ne pas être observables, car non présentes. Cette situation ne préjuge pas du résultat : non observable ne s'entend pas alors comme un « manque ». Leur grande faiblesse requiert un positionnement « Insuffisants ».

[1] Principalement mobilisées par la partie orale de l'épreuve terminale.
[2] Compétences non classées par ordre priorité, mais de relation entre les différentes composantes de l'épreuve.
[3] « L'oral prend appui sur le projet (réalisations et dossier) et sur le carnet de travail qui ne sont pas évalués en tant que tels. », Note de service du 15 juillet 2020, BO n° 30 du 29 juillet 2021.

Partie orale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IGÉSR INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION, DU SPORT ET DE LA RECHERCHE

Groupe enseignements et éducation artistiques — IGESR d'arts plastiques

MAJ décembre 2021

Le tableau ci-joint dispose **des repères**, à partir d'une typologie **souple** et **ajustable**, dont les jurys peuvent collégialement s'emparer pour situer – *in fine* du travail d'évaluation, puis de notation de chaque composante de la partie orale de l'épreuve (selon le barème fixé nationalement par note de service) – la note globale finale.

Il permet notamment d'accompagner la vérification de la cohérence de cette note globale au regard de grandes catégories de prestations dans le cadre de cet oral et d'ancrer l'harmonisation de la notation.

Ce type d'échelle d'ajustement est utilisée dans d'autres disciplines.

Partie orale

ÉCHELLE INDICATIVE D'AJUSTEMENT DE LA NOTATION GLOBALE (*in fine* de la conduite de l'évaluation par profil) — PARTIE ORALE

0 < 5/20	- Du refus manifeste de réaliser « l'exercice » demandé à l'insuffisance récurrente de compétences, de savoir-faire, de connaissances plasticiennes ; - De la nature inintelligible du projet et du propos à un défaut général de la qualité plastique ou à une brièveté excessive de l'oral.
6 < 9/20	- D'un projet et d'un propos peu intelligibles ou peu en rapport aux exigences de l'épreuve à des réalisations personnelles mais très peu abouties et/ou fortement stéréotypées ; - De l'accumulation de stéréotypes et/ou d'une qualité de la pratique plastique relevant d'un grand débutant (n'ayant pas suivi l'enseignement de spécialité) à l'atomisation des compétences repérables et globalement d'assez faible niveau.
Pas moins de 10/20	- Le projet et le propos témoignent d'une réelle confrontation aux enjeux d'une démarche artistique et d'une qualité de la pratique plastique à un niveau d'élève de lycée, même si leur traitement n'est pas abouti ou l'engagement très modeste ; - Le projet et le propos développés sont assez cohérents, cherchent à éviter les stéréotypes, même si les arguments restent faibles, les exemples et les étayages sommaires ou peu précis.
Pas moins de 12/20	- Le projet et de propos intègrent les caractéristiques *supra* et convoquent — au-delà — des exemples et des étayages pertinents, même en faible nombre, et témoignent d'une pratique plastique de qualité, d'un engagement sincère et d'un certain niveau de sensibilité et/ou de singularité ; - Ils attestent de manière assez explicite de l'articulation de méthodes, de compétences, de savoir-faire, de connaissances de plasticien.
Pas moins de 14/20	- Disposant des caractéristiques *supra*, s'appuyant sur des exemples, des étayages assez précis et des arguments pertinents, le projet et le propos témoignent de maîtrises bien repérables, d'une pratique plastique de très bonne qualité, d'engagement, de sensibilité comme de singularité ; - Le projet et le propos permettent de prendre la mesure d'une fluidité dans l'articulation entre méthodes, compétences, savoir-faire et connaissances, engagement, sensibilité personnelle et singularité.
Pas moins de 16/20	- Disposant des caractéristiques *supra*, le projet et le propos témoignent — de surcroît — d'une très bonne voire d'une excellente pratique plastique, de la maîtrise de concepts et de notions, de compétences et de savoir-faire de plasticien, de manière assez élargie et avérée ; - Ils attestent de précision et de sensibilité dans la mise en œuvre, la présentation et l'argumentation, d'une capacité à conduire une réflexion structurée et nuancée.